



## Association du SDIS des Fortifications Lavey-Morcles et Saint-Maurice

### Décision du Conseil intercommunal Séance du 31 mai 2022

Le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des citoyennes et citoyens des Communes concernées, que celui-ci a :

- **accepté à l'unanimité le préavis 01/2022 gestion et comptes 2021.**

En vertu des art. 166ss de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication de la décision d'approbation cantonale dans la FAO. La Municipalité de la commune siège en informe le Comité de direction. (art 168 LEDP).

#### Au nom du Conseil intercommunal

Le président La secrétaire  
**Gail Rappaz** **Isabelle Chevally**

59454

### AIEV

## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX USEES DE VUFFLENS-LA-VILLE

Lors de sa séance du 29 juin 2022, les délégués des communes membres de l'AIEV (Association intercommunale des eaux usées Vufflens-la-Ville) ont décidé :

- **d'accepter les comptes de l'exercice 2021.**

«Conformément aux articles 112 et SS LEDP: la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Préfecture du Gros-de-Vaud dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels.»

59455

Parlier  
Genolier  
Givins  
Trefx  
St-Cergue



Association  
intercommunale  
scolaire de  
Genolier et  
environs

### Séance extraordinaire du Conseil intercommunal

Mercredi 29 juin 2022 à la salle du Gossan de Genolier

Extrait de procès-verbal

Appel des membres du CI:

présents: 16/20

excusés: 4

Appel des membres du CODIR:

présents: 8/10

Les membres du Conseil intercommunal de l'AISGE ont pris les décisions suivantes:

- **préavis 04/2022** - concernant une demande de budget supplémentaire de Fr. 119'000.- TTC destiné à l'adaptation des heures d'intendance pour les structures UAPE et nurseries-garderie de l'accueil de jour

Le préavis 04/2022 est accepté à l'unanimité.

- **préavis 05/2022** - concernant une demande de budget complémentaire de Fr. 52'100.- TTC destiné à financer des travaux de mise aux normes de la nurserie-garderie Les Petits Ecureuils à Saint-Cergue

Le préavis 05/2022 est accepté à l'unanimité.

- **préavis 06/2022** - concernant une demande de budget complémentaire de Fr. 79'000.- TTC destiné à financer la création d'un poste de Directeur/Directrice de l'AISGE

Le préavis 06/2022 est accepté à l'unanimité.

- **interpellation de M<sup>me</sup> Noémie Dunand** concernant l'accueil parascolaire déposée en séance le 29 juin 2022.

Appuyée par cinq membres présents et envoyée pour réponse au CODIR.

59461

**Céline Heller-Berger**  
présidente CI AISGE

**Valérie Zeender**  
secrétaire CI AISGE

